

Abonnement journal fédéral 2017

Conformément à l'article 47 des statuts de la Fédération, « chaque syndicat est abonné au journal fédéral, sur la base de son nombre d'adhérents. »

Les abonnements au trimestriel se règlent en début d'année pour l'année à venir, afin de permettre une meilleure gestion des envois de celui-ci. Comme pour l'année précédente, l'abonnement est au prix annuel de 5.00€.

SYNDICAT : _____
DEPARTEMENT : _____
NOM & ADRESSE pour l'envoi des journaux : _____

REFERENCE	Le Travailleur du Verre & de la Céramique
NOMBRE D'ABONNEMENTS x 5.00€
MONTANT TOTAL €

Merci de bien vouloir remplir le bon de commande ci-dessus et de le retourner avec le règlement par chèque à l'ordre de la FNTVC-CGT pour l'année 2017, pour le 17 décembre 2016.

Le :

Signature et/ou cachet du Syndicat :

